



POUR DIRE NON A LA DISCRIMINATION ET AUX HARCELEMENTS !!!

L'ensemble des agents du Secrétariat Général (Centrale et province), quels que soient leurs **statuts, corps et grade** ont désormais accès à la cellule d'écoute nationale **ALLO DISCRI**.



Cette cellule a vocation de recueillir et d'analyser les signalements des agents **VICTIMES** ou **TEMOINS** de situations de discrimination ou de harcèlement dans le cadre professionnel.

Elle conseille, oriente ou prend en charge l'agent selon la nature des éléments portés à sa connaissance pour mettre fin à des pratiques **INACCEPTABLES !!**

Vous pouvez saisir la cellule ALLO DISCRI par 4 modalités :

- ✓ **Intranet : formulaire de saisine en ligne <http://egalite-diversite.interieur.ader.gouv.fr>**
- ✓ **Courrier adressé à CELLULE ALLO DISCRI—Ministère de l'Intérieur—place Beauvau (immeuble Lumière) 75008 PARIS**
- ✓ **Courriel : cellule-allo-discr@interieur.gouv.fr**
- ✓ **Téléphone : 01 80 15 33 00**

